

Après la garde ont paru les quatre drapeaux pris aux Autrichiens, glorieux trophées de la campagne, en assez mauvais état, à l'exception d'un seul presque neuf; ils témoignent d'une lutte acharnée. Un chasseur à pied de la garde, accompagné de deux soldats, portait le premier; des soldats du 1er, du 3e et du 4e corps portaient les trois autres. Les drapeaux sont présentés à l'Empereur et remis à un cent-garde.

Les quarante canons enlevés aux Autrichiens viennent ensuite; on a conservé leur mode d'attelage.

Le maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, commandant la garde, ouvre la marche, en milieu des cris les plus enthousiastes, des acclamations les plus chaleureuses, qui ne se ralentissent pas pendant tout le défilé, qui continue dans l'ordre suivant: le 1er corps, commandé par S. Exc. le maréchal Baragney-d'Hilliers; le 2e corps, par S. Exc. le duc de Magenta; le 3e corps, par S. Exc. le maréchal Canrobert, et le 4e corps, par S. Exc. le maréchal Niel.

Toutes les troupes, acclamées à leur passage, ont des bouquets, des branches de laurier dans le canon de leurs fusils. Il n'y aura plus de fleurs à Paris pendant quinze jours. Leur marche du camp à la place Vendôme n'a été qu'une longue ovation.

Le prince impérial, qui pendant le défilé n'a cessé de battre des mains, est descendu de la tribune par son écuyer et porté à l'Empereur, qui l'embrasse et le pose quelques instants sur sa selle, aux cris enthousiastes de Vire l'Empereur! vice l'Impératrice! vice le Prince impérial!

On ne saurait trop admirer l'ordre et la précision avec lesquels le défilé s'est accompli, sans intermittence et sans hâte.

A trois heures tout était terminé; l'Empereur rentrait aux Tuileries, l'Impératrice l'y rejoignait quelques instants après. Leurs Majestés ont été saluées, à leur retour, d'acclamations aussi vives que celles qui les avaient accueillies à leur arrivée.

M. le ministre de la guerre, conformément aux intentions de l'Empereur Napoléon III, vient de décider, pour assurer des moyens d'existence aux militaires blessés ou infirmes revenant de l'armée d'Italie et renvoyés dans leurs foyers, qu'il leur serait accordé une allocation uniforme d'un franc par jour, payable chaque mois. Cette allocation n'est pas gratuite, c'est une simple avance remboursable sur les pensions lorsqu'elles seront réglées.

Quant aux militaires qui n'ont pas droit à la pension de retraite, on leur donne une gratification de réforme tant qu'ils seront dans l'impossibilité de se livrer au travail, à cause des blessures ou infirmités qui ont motivé leur réforme. On accorde 205 fr. aux sous-officiers et 180 fr. aux soldats.

Un avis de M. le préfet de la Seine, daté du 8 août, placardé le 12 au soir dans Paris, relatif à la répartition de la souscription nationale, œuvre de S. M. l'Impératrice, et montant déjà à 2 millions en faveur des blessés et des familles des morts de la campagne d'Italie, invite les ayants-droits à se présenter de suite à leurs mairies respectives, afin d'établir légalement leurs droits sur des tableaux certifiés contenant les noms, prénoms, grades, corps des militaires tués ou blessés, la date du décès ou de la blessure; noms, prénoms, et âge des veuves, orphelins de ces militaires, noms et âge des ascendants, position de fortune, profession; le nombre des enfants, frères, sœurs, leurs domiciles.

On annonce que déjà les militaires en congé renouvelable se mettent en route afin de regagner leurs foyers. On en porte, avec l'adjonction des permissions temporaires, le chiffre à environ deux cent mille. Les opérations du tirage de la classe prochaine n'auront lieu, assure-t-on, qu'à l'époque ordinaire, soit en mars ou en avril 1860.

Nous croyons devoir appeler de nouveau aux blessés de l'armée d'Italie et aux familles dans le cas de profiter des souscriptions ouvertes pour l'armée d'Italie, que leurs demandes, afin d'y participer, doivent être adressées aux maires de leurs communes, en y joignant les renseignements à l'appui. Ce sont ces fonctionnaires qui doivent les transmettre à la Préfecture.

Indépendamment des gratifications données par le Gouvernement aux soldats de l'armée d'Italie, la ville de Paris leur a fait distribuer une somme de deux francs par tête.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Voici la liste des jurés des assises du 3e trimestre, ouvertes à Douai, le mardi 16 août, sous la présidence de M. le conseiller Binet:

- JURÉS TITULAIRES. MM. Sarrazin, filateur de coton à Lille. Parent, fab. de sucre et maire à Monchecourt. Carlier, médecin au Câteaur. Guyot, docteur en médecine à Solesmes. De Bavay, percepteur à Wormhoudt. Honoré, avocat à Douai. Dusaussois, propriétaire à Dunkerque. Delannoy, cultivateur à Roubaix. Vanhove, fermier à Houtkerque. Vaillant, receveur de l'enregistrement à Cassel. Delinsel, propriétaire et maire à Denain. Proyard, notaire à Douai. Plaquet, cultivateur et maire à Thivencelles. Bonduelle, fabricant d'huile à Bousbecque. Collet, fabricant de sucre à Haspres. Vanderhaeghe, propriétaire à Bourbourg. Roussel, cultivateur à Roncq. Lanvin, fab. de sucre et maire à Tressain. Crudenaire, brasseur à Saint-Amand. Delatier père, filateur à Roubaix. Lebourg, cultivateur à Vempeuve. Mirland, propriétaire et maire à Saint-Martin. Mercier, directeur d'assurances à Lille. Guyot, meunier à Neuville. Hilst, médecin à Armbots-Cappel. Moretette-Waxin, prop. et maire à Béwillers. Liévin, propriétaire à Wormhoudt. Dequesnes, cultivateur à Sars-Poteries. Rubin, cultivateur à Esnes. Pluvier, propriétaire à Bergues. Screpel-Lalubie, fabricant à Roubaix. Lambrecht, ancien ingénieur, à Montigny. Taffin, rentier à Estaires. Pannien, marchand brasseur à Iwuy. Hannotte, cultivateur et maire à Sorcus. Collet-Marlière, cultivateur à Bousies.

- JURÉS SUPPLÉMENTAIRES. MM. Hanotte, (Hippolyte), entrepreneur à Douai. Goube père, directeur de messageries à Douai. Robaut (Félix) propriétaire à Douai. Demézière, filateur à Douai.

La distribution des prix aux élèves des Ecoles académiques de Roubaix (dessin et musique) aura lieu le dimanche 21 août.

Toutes les dispositions sont prises pour le carrousel qui doit avoir lieu dimanche prochain, 21 août.

Nous savons que les invitations ont été accueillies avec empressement, aussi peut-on compter sur un grand nombre de cavaliers.

Espérons que le temps favorisera cette fête qui ne peut manquer d'attirer un concours considérable de spectateurs.

La fête de l'Empereur a été célébrée, à Roubaix, avec beaucoup d'éclat. Malgré la pluie qui tombait dès le matin, notre ville présentait l'aspect le plus animé. La population s'est portée en foule au Te Deum qui a été chanté solennellement en l'église St-Martin.

Après la cérémonie religieuse, le corps des Sapeurs-Pompiers, précédé de la musique de la ville et suivi de la société des vieux serviteurs de l'Empire, et des médaillés de St-Hélène, s'est rendu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où le défilé a eu lieu en présence des autorités municipales, aux cris mille fois répétés de Vire l'Empereur!

A trois heures, le cortège des sociétés de tireurs à l'arc, joueurs de boule et des arbalétriers se rendait à la Mairie, tambour en tête et drapeaux déployés pour recevoir les différents prix offerts par la ville. Un grand nombre de spectateurs assistaient à ce défilé pittoresque. La musique de la Grande-Harmonie a exécuté, vers six heures, plusieurs morceaux très-remarquables qui ont été chaleureusement applaudis.

Le tir à la cible chinoise a dû être ajourné à dimanche prochain, par suite d'une circonstance imprévue.

Le feu d'artifice a parfaitement réussi et avait attiré la plus grande partie de la population qui s'est portée ensuite vers l'Hôtel-de-Ville. Une brillante illumination au gaz, parfaitement réussie, reproduisait avec exactitude les lignes architecturales de la façade de cet édifice, au-dessus duquel planait l'aigle impériale. L'ensemble de cette décoration lumineuse présentait un magnifique coup-d'œil.

Aussi la foule a-t-elle circulé sur la place jusqu'à une heure fort avancée de la nuit.

Un grand nombre de maisons particulières ont été illuminées.

M. Blocquel, imprimeur à Lille, Président des Bureaux de Bienfaisance depuis 23 ans et membre du conseil municipal depuis 27 ans, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Le dévouement de M. Blocquel, dans les circonstances graves et les services qu'il a rendus à ses concitoyens sont d'une nature toute exceptionnelle; c'est pourquoi nous applaudissons de grand cœur à l'honorable distinction méritée par le doyen des imprimeurs de Lille qui jouit, à juste titre, de l'estime et de la considération générales.

La station télégraphique de Cambrai, qui n'avait qu'un service limité, a maintenant un service de jour complet.

On va enfin réaliser une idée attendue depuis longtemps: on va créer un télégraphe entre la France et l'Algérie. C'est la compagnie anglaise du Telegraph Cable qui se charge de cette opération à ses risques et périls, moyennant une somme de deux millions, dont le paiement est soumis à toutes les conditions de garantie désirables en faveur de notre gouvernement. Le câble viendra se rattacher à la ligne de Marseille à Toulon; le gouvernement français, du reste, n'entre pour rien dans les travaux, si ce n'est

qu'il accorde franchise de douanes pour les matériaux et qu'il prête un navire pour les sondages et pour escorter le bâtiment qui procédera à l'immersion du câble. Le télégraphe devra fonctionner pour le 1er novembre prochain, et l'administration a imposé une condition nouvelle, c'est qu'il sera établi de manière à ce que l'on puisse transmettre au moins quarante lettres par minute. Enfin, la compagnie pendant quatre ans sera responsable de tout ce qui pourra arriver au câble, sauf certains cas de force majeure.

Exposition agricole départementale d'Hazebrouck

Les cultivateurs, constructeurs d'instruments aratoires de l'arrondissement de Lille, qui désirent participer à l'exposition agricole départementale d'Hazebrouck, qui se tiendra du 8 au 18 septembre prochain, sont prévenus que leurs déclarations devront être adressées, avant le 24 août, soit au secrétaire-général du Comice agricole de Lille, rue Royale, 81, soit à M. L. Heddebault, délégué spécial, propriétaire à Houplin-lez-Seaclin.

La réception des produits se fera à la Halle-au-Blé, local du Comice agricole, le 29 août, de huit heures du matin à quatre heures du soir.

VILLE DE ROUBAIX

3me Liste du Comité de la souscription pour les blessés de l'Armée d'Italie et pour les familles des militaires morts ou blessés.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes MM. Michiels (10), Longuépée (5), A. Masson (2), Veuve Bonami Proavost (10), M. et A. Sioen (25), Bouvy (5), Louis Glorieux (5), Mouraux-Lemesre (5), Veuve Defontaine (50), A. Brizou (1), Liévin Prouvost (1), Scrépel-Pollet (1), Cheval-Légrand (1), Debryne-Leclercq (1), Femme Derache (2), L. Willem (2), Desrousseaux-Gotier (5), Delcambre et Bulteau (3), Dhalluin-Jacobs (5), E. Goube (1), Cornillie frères (2), Delannoy-Destombes (10), Dupire-Duhamel (5), J.-B. Segard et Cie. (25), V. Vandonghen (5), Tettelin-Capelle (10), Lefebvre (5), Sebert (5), Mesureur sœurs (2), Pattyn-Goethals (3), C. Corne (2), Loridant (5), Julie Wittenhove (1), Ch. Rambaux (3), Denis Lambaere (1), Delannoy (50), L. Crépeux (50), Sandevoir (50), C.-J. Meurisse (1), H. Leveugle (1), Malfait (1), Legrand-Desrousseaux (1), Un anonyme (1), Jules Segard (50), Narcisse Vannoye (5), Kerkove (50), Tiberghien (1).

Le bandit emmena sa fille, laissant la captive seule avec le domino.

Lorsque ce dernier ôta son masque, Elise, en reconnaissant Berghen, ressentit la même impression que si un serpent l'eût piquée.

Elle s'était bien doutée que c'était lui; mais, jusque-là, elle n'en avait pas eu la certitude.

En ce moment, Berghen eut besoin de tout son courage pour ne pas perdre contenance. Il se sentait chanceler; le poids de ses propres remords ne l'accablait pas moins que l'aspect d'Elise.

Se repentant alors de tout ce qu'il avait fait, il fut sur le point de tomber aux pieds de sa cousine, de confesser ses torts et d'en implorer le pardon.

Dans l'entretien qui s'engagea entre eux, il déploya toutes les ressources de son esprit: repentir, colère, prières, menaces, détours adroits et compliments flatteurs, passion et ironie; en un mot, tout ce dont il pouvait user dans sa position.

Il s'efforça de persuader à Elise que Sarelli l'avait enlevée pour son propre compte; que lui, Berghen, avait découvert son séjour par pur hasard; que, sous son masque, il avait trompé le bandit et obtenu de lui un tête-à-tête avec elle; que la crainte d'être découvert empêchait maintenant le Calabrais de lui rendre la liberté, etc.

Elise feignit d'ajouter foi à ses paroles et se montra prête à jurer un silence inviolable, à la seule condition qu'il la délivrât.

Effrayé de la sensation produite par l'enlèvement, de la possibilité d'être découvert, et des menaces de Sarelli tremblant d'ailleurs devant Elise elle-même, qui montrait de plus en plus de résolution, Berghen allait peut-être consentir

à sa proposition, lorsque le bandit reparut.

L'heure est avancée, dit-il; retirez-vous.

— Qui m'en donne l'ordre?

— Moi.

— Tu veux jouer le dictateur?... — Je ne veux qu'être maître dans ma propre maison, et si vous ne la quittez sur-le-champ, je vous préviens que j'ai encore une pièce semblable à celle-ci, et que je vous en ferai une chambre à coucher.

Toutes les protestations du comte restèrent vaines. Il quitta Sarelli dans la plus grande fureur.

De ce jour, la position d'Elise devint plus pénible encore; elle ne doutait pas, il est vrai, que son enlèvement n'eût eu lieu à l'instigation de Berghen; mais, aux réponses évasives et ambiguës du comte, à sa maigreur et à son air de souffrance, elle comprenait bien qu'il était moins que Sarelli le véritable auteur de la prolongation de sa captivité.

Le sentiment qui dictait la conduite du bandit ne pouvait échapper longtemps à l'œil d'une femme.

C'était l'amour.

La plus grande circonspection était d'ailleurs commandée à Sarelli. Il ne craignait pas moins d'être trahi par Berghen, que ce dernier ne redoutait une trahison de sa part. Tant qu'Elise était en leur pouvoir et échappait aux recherches de la police, ils se tenaient mutuellement en échet, et de là leur sécurité.

Elise commençait à en douter et à perdre l'espoir.

Le temps s'écoulait. Berghen devenait de plus en plus froid, taciturne et pâle. Dans les yeux de Sarelli brillait,

au contraire, un feu toujours plus vif et plus ardent.

Elise les craignait tous deux en voyant quelles passions fermentaient dans leurs cœurs.

A tout moment, elle redoutait une rupture entre eux, et tremblait pour son propre sort.

Pour se distraire, elle peignait et elle rêvait: la fille de Sarelli était son unique consolation.

Au reste, elle priait et elle n'espérait plus qu'en Dieu.

Une après-midi, Berghen arriva chez Sarelli plus tôt que de coutume.

C'était le 9 février, premier jour du carnaval.

«Toujours à la maison! lui dit-il, le trouvant couché sur son lit; j'ai une mission de carnaval à te confier... Veux-tu gagner de l'argent?»

— Non, monsieur; rien ne peut me faire quitter mon poste.

— Tu es circonspect. Que me demandes-tu pour remettre la captive entre mes mains?»

Sarelli sauta de son lit.

«Avez-vous jamais vu, monsieur, des diamants aussi beaux que ses yeux?»

— Eh bien, si je dis non?

— Connaissez-vous des rubis pareils à ses lèvres?»

— Tu deviens effrayant.

— Monsieur, c'est un trésor, un trésor précieux... Si vous voulez l'avoir, il faut la payer au poids de l'or.»

A ces mots, Berghen s'élança vers le bandit.

«Tu l'aimes?...»

Sarelli était sur ses gardes; le poignard étincela aussitôt dans sa main.

«Arrière, monsieur!»

— Tu ne veux donc la lâcher à aucun prix.

— Non, à aucun prix.

— Et tu persistes dans cette résolution?

— Oui.

— Alors, je saurai bien te contraindre.»

Et il tira un pistolet de dessous son habit.

Sarelli, qui n'était pas préparé à cette attaque, recula effrayé.

«Dépose ton poignard!»

Sarelli obéit.

«Les clefs!»

Le bandit alla les prendre.

«Précède-moi... bien... en avant... Si tu bouges, je tire!»

Sarelli obéit encore.

Ils s'avancèrent pas à pas dans le corridor qui conduisait à la chambre de mademoiselle Elise.

L'attention de Berghen était invariablement fixée sur Sarelli; mais au moment où il s'y attendait le moins, ce dernier s'élança brusquement contre un des murs et fit céder une porte sous un choc violent.

Un immense et sombre abîme s'ouvrit devant leurs yeux.

«A présent, c'est moi, qui commande, dit Sarelli en étendant sur le gouffre la main qui tenait les clefs.

— Si vous ne déposez votre pistolet, ajoutez-il, je lance ces clefs dans l'abîme, et vous verrez alors si vous pouvez enfoncer la porte de mademoiselle Elise.

— Songe que ta propre fille est avec elle.

— Arrière ce pistolet... je sacrifie mon enfant... arrière le pistolet!

— Esprit infernal, dans lequel de tes ateliers sommes-nous?

— Dans les Catacombes!»

(La suite au prochain numéro.)